

# Évasion fiscale: un désastre

**H**ausses d'impôt sur le revenu, taxe d'habitation, charges sur les entreprises, réduction de la prime de naissance ou projet de dégressivité des allocations chômage: la fiscalité pèse lourd sur les Français. Après l'intervention du Président à la télévision le 6 novembre, seuls 26 pour cent des Français croyaient à sa promesse de ne plus augmenter aucun impôt.

Au milieu de cette défiance a éclaté l'affaire LuxLeaks, révélant que des accords passés entre le Luxembourg et 340 entreprises multinationales implantées dans divers pays d'Europe permettaient à ces dernières d'échapper à l'impôt dans leur pays. Le manque à gagner pour les États s'élèverait, selon l'OCDE, à 1 600 milliards de revenus non déclarés sur place, correspondant à une perte nette pour les États de 500 milliards d'euros. Google ne payant ainsi que 6,5 millions d'impôts pour un chiffre d'affaires de 192 millions.

## Le coût caché des exemptions fiscales

Comment les contribuables vivent-ils cette situation? Ironiquement, au même moment, la discussion du projet de loi de finances rectificative révèle que l'UEFA a obtenu une exemption fiscale sur toutes ses activités en échange de la promesse d'organiser la prochaine Coupe d'Europe de football en France. Cette nouvelle a déclenché un concert de protestations de part et d'autre de l'échiquier politique, pour des raisons essentiellement morales...

Les défenseurs de l'exemption, de leur côté, expliquent que ce type de mesure est en réalité un investissement. « Cette défiscalisation de l'UEFA peut choquer, admet David Douillet, ministre des Sports de 2011 à 2012, mais il faut la considérer comme un investissement, puisqu'on attend près de 3 millions de visiteurs. »



**Jean-Claude Juncker** était Premier ministre du Luxembourg quand furent signés les accords permettant à des centaines de multinationales d'échapper à l'impôt dans leur pays.

© Yann Valat / epa / Corbis

# pour nos cerveaux

Les cas d'évasion et d'exemption fiscales révélés récemment dans la presse annihilent les mécanismes mentaux qui poussent les citoyens à payer leurs impôts.

En réalité, les exemptions fiscales vont nous coûter bien plus cher que le simple manque à gagner pour l'État. Elles vont saper la bonne volonté des citoyens qui, contrairement à ce que pourrait laisser penser la théorie économique standard, ne sont pas des individus égoïstes visant à tout prix à échapper à l'impôt. De nombreuses études montrent que les citoyens paient leurs impôts, même lorsque la probabilité d'un contrôle et d'une pénalité est faible. De même, si seule la peur du radar influençait les conducteurs, les Français rouleraient bien plus vite qu'ils ne le font, et les accidents mortels seraient bien plus fréquents. En réalité, la plupart des citoyens ont à cœur de payer leurs impôts et de modérer leur vitesse sur la route. Mais pas à n'importe quel prix.

## Dans la tête du contribuable

Les humains sont en effet des coopérateurs conditionnels : ils sont prêts à coopérer, et même à coopérer beaucoup, mais à condition que les autres en fassent autant. Et si les autres ne le font pas, alors ils cessent de considérer qu'il est de leur devoir de coopérer. Dès lors, en exemptant certains individus ou entreprises de leur contribution au bien commun, on envoie aux autres contribuables le signal qu'il devient légitime de ne pas payer ses impôts.

Pour la députée des Hautes-Alpes Karine Berger, « il va être compliqué de dire, d'un côté, que nous luttons contre les refus de payer l'impôt à propos de certains contribuables alors que, de l'autre côté, nous

avons une structure internationale qui essaie d'échapper à l'impôt ». Non seulement de nombreux contribuables vont se sentir autorisés à frauder, à minorer leurs déclarations de revenus ou à travailler au noir, mais en plus le coût de recouvrement de l'impôt va encore augmenter.

*L'être humain est un coopérateur dit « conditionnel » : il ne coopère que s'il pense que les autres le font...*

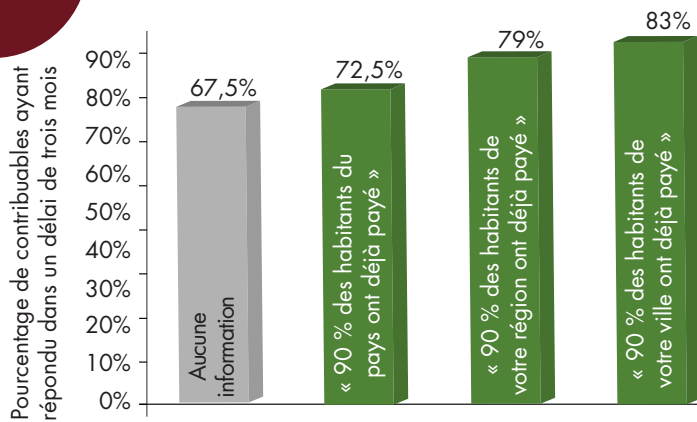
Tout cela pourrait être évité si l'on tenait compte de la psychologie humaine héritée de millénaires d'évolution. Au cours de cette période, l'espèce humaine a vécu dans de petites sociétés de chasseurs-cueilleurs, sans institutions étatiques et sans système légal, police, juges ni prisons. En conséquence, les tricheurs pouvaient toujours tirer avantage du comportement coopératif des « loyaux ». À l'inverse, les coopérateurs couraient le risque d'être exploités : payer les coûts de la coopération pendant que d'autres en tiraient les bénéfices sans jamais contribuer. Le seul moyen d'empêcher cette dérive fut, en l'absence de système judiciaire indépendant, de cesser de coopérer si les autres ne le faisaient pas.

L'être humain est ainsi devenu un coopérateur conditionnel. Son comportement obéit à la règle simple : 1) si les autres coopèrent, alors je dois coopérer (sinon, je cours le risque d'être vu comme un tricheur, et de perdre ma réputation et mon réseau



Nicolas Baumard

est psychologue au département d'études cognitives de l'École normale supérieure de Paris.



### Payer ses impôts?

Nous le faisons d'autant mieux que nous croyons que les autres le font. Lorsque le fisc envoie aux contribuables des lettres leur annonçant que « 90 pour cent des habitants de leur pays (respectivement de leur région ou de leur ville) ont déjà payé leurs impôts », le taux de paiement grimpe...

### Bibliographie

**S. Gächter,** *Conditional Cooperation. Behavioral Regularities from the Lab and the Field and their Policy Implications*, in B. S. Frey and A. Stutzer (eds) : *Economics and Psychology. A Promising New Cross-Disciplinary Field*. CESifo Seminar Series, The MIT Press July 2007.

**B. S. Frey et al.,** *Tax morale and conditional cooperation*, in *Journal of Comparative Economics*, vol. 35(1), pp. 136-159, 2007.

social) et 2) si les autres ne coopèrent pas, je ne dois pas coopérer (sans quoi je cours le risque d'être exploité par ceux qui auront choisi de ne pas coopérer).

De nombreuses expériences confirment la théorie de la coopération conditionnelle. Lorsqu'on demande à des participants en laboratoire de coopérer en contribuant à une tâche dont tout le monde bénéficiera, le degré d'investissement des participants est directement lié à leurs croyances sur l'investissement potentiel des autres participants. Plus ils pensent que les autres sont honnêtes, plus ils contribuent. Et réciproquement.

Les études de terrain le corroborent : en 2004, les économistes suisses Bruno Frey et Benno Torgler ont montré que les jugements moraux sur la fraude fiscale sont corrélés à la perception qu'ont les gens du taux de fraude fiscale. Plus on pense que les autres trichent, et moins on estime que la fraude fiscale est moralement répréhensible.

Sur le plan pratique, ces résultats suggèrent que le degré de coopération des citoyens est très volatile et dépend du jugement moral qu'ils portent sur le système politique. C'est pourquoi la réforme du système fiscal français demandé par de nombreux économistes (par exemple par Camille Landais, Thomas Piketty et Emmanuel Saez) apparaît d'autant plus nécessaire. Non seulement le système français doit être réformé pour des raisons morales – rappelons que le taux d'imposition diminue pour les hauts revenus – mais il doit l'être pour des raisons purement économiques. Son caractère injuste, au travers de son opacité, de ses niches fiscales, de son taux dégressif, est en réalité extrêmement coûteux. En encourageant la fraude,

il diminue considérablement l'assiette des recettes de l'État et augmente le coût du recouvrement des impôts.

### Aux chéquiers, citoyens !

Mais la psychologie humaine peut aussi se révéler un formidable outil. C'est ce que démontrent de nombreuses réformes administratives aux États-Unis, au Royaume-Uni ou encore au Danemark. Ainsi, le ministère des Finances britannique, aidé d'une équipe de psychologues, a lancé une expérience à grande échelle pour tester l'effet de la coopération conditionnelle sur le recouvrement de l'impôt sur le revenu. Il a envoyé des lettres de rappel à plus de 140 000 contribuables en retard de paiement de leurs impôts. Certains ont reçu une lettre de rappel standard, d'autres un courrier contenant des informations sur le comportement des autres contribuables. Comme on le voit sur la figure ci-contre, le taux de paiement de l'impôt augmente à mesure que la lettre précise que la majorité des habitants du pays, de la région ou de la ville a déjà payé. Plus l'information est locale, plus elle porte. L'administration britannique estime que la généralisation de cette procédure permettrait le recouvrement d'environ 160 millions de livres.

À ce titre, on ne peut que saluer la récente création de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, commission indépendante chargée de contrôler et de publier les déclarations de situation patrimoniale et les déclarations d'intérêts de près de 9 000 élus, membres du gouvernement et dirigeants d'organismes publics. Il se pourrait que cette simple commission, qui compte seulement quelques dizaines de fonctionnaires, ait une influence importante sur la fiscalité française. Alors que de nombreuses affaires concernant le personnel politique (affaire Cahuzac, affaire Thévenoud) érodent la confiance des Français envers le gouvernement, le travail de la Haute Autorité envoie le message que personne, même les députés et les sénateurs, n'échappe à l'impôt. Son travail, qui pourrait paraître anecdotique, parle pourtant directement à notre psychologie morale, et chaque déclaration vérifiée, chaque député blanchi ou sanctionné contribue à augmenter notre motivation à coopérer.



# Offre spéciale lecteur "numérique"

**-10 % sur votre abonnement Web illimité !**

La formule Web illimité inclut  
**le magazine *Cerveau & Psycho* (6 n°/an)**  
**+ le thématique *L'Essentiel Cerveau & Psycho* (4 n°/an)**  
**+ l'accès illimité aux archives depuis 2003 !**

Tous les numéros compris  
dans votre abonnement sont au format PDF,  
consultables et téléchargeables sur  
**[www.cerveauetpsycho.fr](http://www.cerveauetpsycho.fr)**

Accédez à tout  
**Cerveau & Psycho**  
du bout des doigts

**7<sup>€</sup>**  
**7,50** tous  
les 2 mois  
**seulement**  
soit 45€ par an  
(au lieu de ~~51€~~)

**Je m'abonne**